

Avons Ordonné et Ordonnons :

ARTICLE PREMIER.

La Médaille en Vermeil du Mérite National du Sang est décernée à :

Mme Sophie COSTEDOAT, épouse BRUNHES.

ART. 2.

La Médaille en Argent du Mérite National du Sang est décernée à :

Carabinier de 1^{re} classe Marc BOSUIOC,

Mme Mathée LANFRANCHI,

MM. Gabriel LIPPOLIS,

Pierre Elie MOULLE,

Thierry PERDRIEL,

Mme Florence PERSONA, épouse GASTAUD,

M. Fernando dos Anjos TORRES TEIXUGUEIRA.

ART. 3.

La Médaille en Bronze du Mérite National du Sang est décernée à :

MM. Thierry AILLAUD,

Bruno ANDRE,

Mme Sonia ASSENSI, épouse CARUSO,

M. David BARNOIN,

Mme Sophie BASTIEN,

M. Stéphane BETTELLI,

Mme Simone BETTELLI, épouse RALLON,

MM. Gilles BILLION,

Armand BOGLIO,

Bertrand BOUTHIER,

Gaston CAPRANI,

Bernard CARPINELLI,

Mme Pascale CASANOVA,

M. Gilles CELLARIO,

*Ordonnance Souveraine n° 1.959 du 18 novembre 2008
dcernant la Médaille du Mérite National du Sang.*

ALBERT II
PAR LA GRACE DE DIEU
PRINCE SOUVERAIN DE MONACO

Vu l'ordonnance souveraine n° 10.965 du 30 juillet 1993 instituant une Médaille du Mérite National du Sang ;

MM. Eric CHAUVET-MEDECIN,
Salvatore CIRILLO,
Jean-Marc CIVILETTI,
Ange COLLE,
Mmes Josiane DALL'AVA, épouse VOLPATO,
Véronique DE MILLO,
M. François DE MONSEIGNAT,
Mme Viviane DOMINEAU, épouse GOLAZ,
MM. Christophe DUMEZ,
Michel ETIENNE,
Mmes Martine FARKAS,
Martine FELLONI,
MM. Gilles FRASNETTI,
Roland GALLI,
Patrick GASTAUD,
Mmes Sylvie GAZIELLO, épouse ROSSI,
Claudie GISTAU, épouse COHEN-SALMON,
M. Thierry GRAVEROT,
Mme Anne GRIMALDI, épouse DUMAS,
MM. William GROSSMANN,
Robert GROSSO,
François GUERACHER,
Serge HELBERT,
Pascal LETANG-JOUBERT,
André LE VIGOUROUX,
Jacques MALEA,
Carabinier de 2^{ème} classe Nicolas MARRADI,
Mme Corine MARSONE, épouse MANGIAPAN,
MM. Alain MARTIN,
André MATTLER,
Philippe MAUGER,

M. Gilles MULINI,
Mmes Christiane NICOLAS, épouse CELLE,
Valérie ORDINI, épouse MANTERO,
M. Serge ORGERET,
Mmes Claudette PANGALLO, épouse PORCARO,
Marie-José PHILIPPE, épouse CANNONI,
MM. René PIOVANO,
Henry PROUST,
Michel REVEST,
Sébastien REYNAUD,
Hugues ROUX,
Mme Hélène SALGANIK, épouse BOINIER,
M. Stefano Salustri CROVETTO,
Mmes Reine-Lise SALVIETTI, épouse CHIARARELLI,
Alphonsine SANCHEZ, épouse PEYRONEL,
Christiane SARAIS,
MM. Serge SCIONICO,
Paul SCHILEO,
André Joseph SCIPIONI,
Mme Murielle SCREMIN, épouse MOUFLARD,
M. Marcel TOMATIS,
Mme Marie-Laure VALOGGIA, épouse CROS,
MM. Roberto VASSALINI,
Georges ZAZZERI,
Noël ZELL,
Mme Nadine ZULIOTTI, épouse NOWAK.

ART. 4.

Notre Secrétaire d'Etat, Notre Directeur des Services Judiciaires, Notre Ministre d'Etat et le Chancelier de l'Ordre de Saint-Charles sont chargés, chacun en ce

qui le concerne, de l'exécution de la présente ordonnance.

Donné en Notre Palais à Monaco, le dix-huit novembre deux mille huit.

ALBERT.

Par le Prince,
Le Secrétaire d'Etat :
J. BOISSON.
